Zeitschrift: Revue économique franco-suisse
Herausgeber: Chambre de commerce suisse en France
Band: 48 (1968)
Heft: 2: Paris, place financière internationale

Artikel: La Bourse de Paris dans 10 ans
Autor: Dumont, Michel
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-888011

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

La Bourse de Paris dans 10 ans

Michel DUMONT

Agent de Change

Bourse des valeurs, Paris 1835. L'agitation et les gestes sont les mêmes en 1968!
(Document Compagnie des Agents de Change - Photo J. Lehodey).

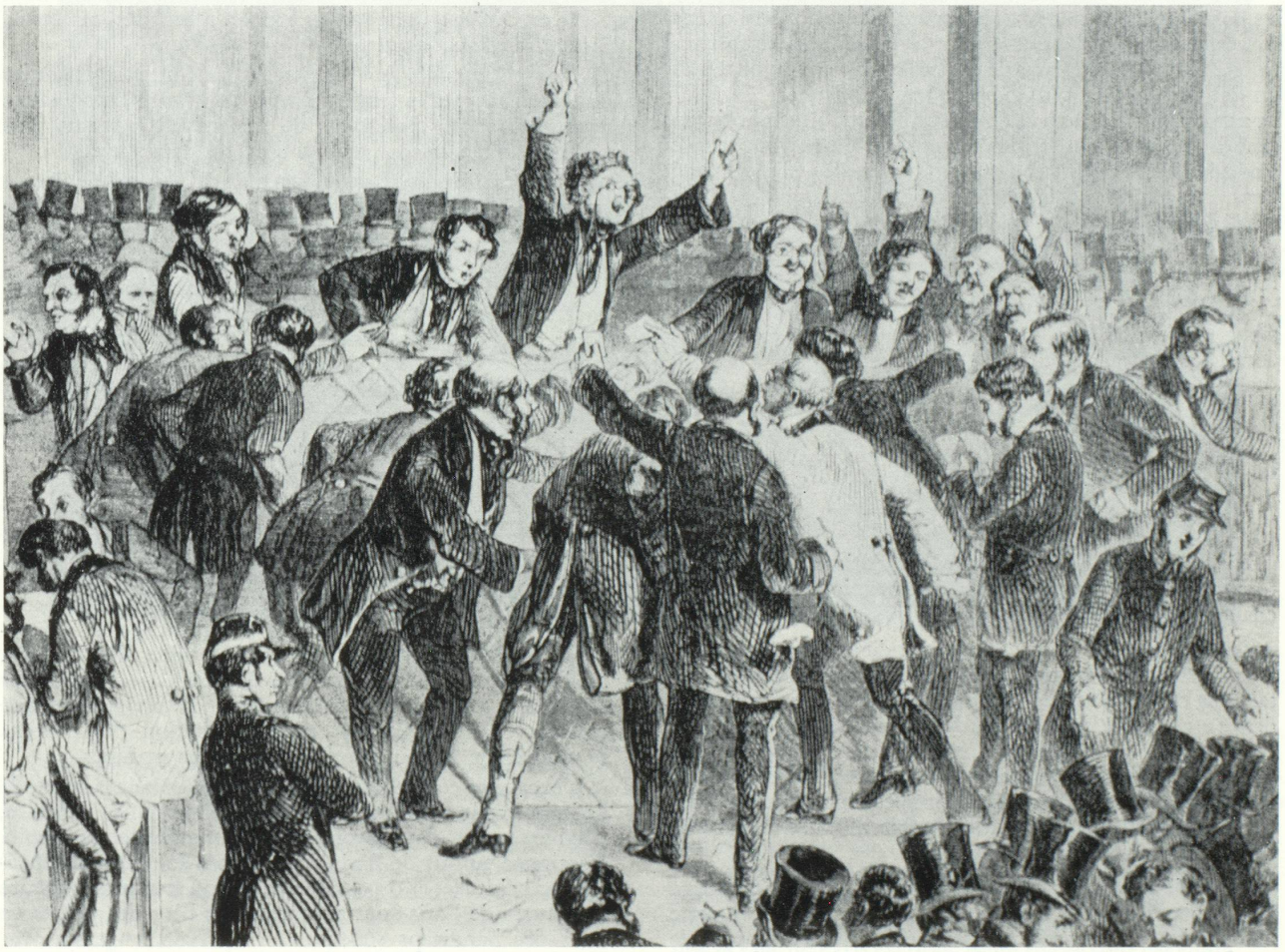

Parmi les bourses européennes continentales, Paris semble être une de celles où le rôle des particuliers est le plus développé et où leur intervention assure un des marchés les plus libres et animés.

A New York, les investisseurs institutionnels ont une puissance considérable mais la place des particuliers à Wall Street est restée singulièrement efficace et permet un équilibre satisfaisant. Il est évident que c'est la condition essentielle d'un marché libre, constant et vaste.

I. — *LA PLACE DES PARTICULIERS*

La plus vaste diffusion possible des valeurs mobilières dans le public est à l'ordre du jour en Europe. C'est, un objectif utile pour ce que l'on pourrait appeler une démocratisation du capitalisme. Sous l'angle des marchés financiers c'est une nécessité pour que les marchés soient larges, approvisionnés, ouverts à une discussion étendue, bref qu'ils soient de réels lieux d'échange représentatifs et non pas un club privé où par gré à gré entre quelques partenaires isolés s'établirait une mercuriale fictive et théorique.

Ceci est également aussi utile pour mettre les institutionnels à l'abri de pressions ou d'erreurs qu'indispensable pour protéger les particuliers eux-mêmes. Il semble bien qu'au cours des dix années à venir un des problèmes financiers importants sera justement de maintenir à travers les concentrations nécessaires des capitaux, des économies et des marchés un équilibre entre particuliers et institutionnels. La bourse de Paris est probablement aujourd'hui un des marchés les plus ouverts aux particuliers, l'évolution sur 10 ans de sa vie et de son fonctionnement devra sans doute conserver et développer cet équilibre en prenant soin d'axer ses efforts et ses buts autour des éléments qui permettront un épanouissement de ce rôle.

Il paraît alors utile de situer quelques-uns des éléments actuellement acquis ou possiblement prévisibles qui pourraient être caractéristiques de la bourse de Paris dans les 10 années à venir si l'on veut lui voir jouer au mieux possible un véritable rôle de marché financier, équilibré comme nous venons de le définir.

II. — *LA COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE*

L'organisation de la bourse de Paris repose depuis toujours sur l'existence de la compagnie des agents de change.

Le principe de leur complète indépendance, dans le rôle d'officiers ministériels qui est le leur, est fondamental de la conception de la bourse en France. Cette indépendance est garante de la liberté des particuliers et également de celle des investisseurs institutionnels qu'un marché libre met à l'abri de pressions éventuelles. Outre-Manche et Outre-Atlantique la même complète indépendance des Brokers est à la base de l'indiscutable liberté des marchés de Londres ou de New York.

La loi de 1967 créant la compagnie des agents de change sur le plan national est venue utilement renforcer cette indépendance. Il est évident que cet élément est indipensable au développement d'un marché financier. C'est la condition nécessaire à l'exécution efficace des services que tous les donneurs d'ordre sont en droit d'exiger mais aussi d'attendre de la bourse. Pour être un complément et non pas un sous produit des autres activités financières, le marché doit en être indépendant. La compagnie des agents de change doit dans 10 ans, comme maintenant, permettre le bon fonctionnement d'un marché. Il semble bien que l'avenir de la bourse passe par celui de la compagnie des agents de change.

III. — *TENDANCE VERS LA CONSTITUTION D'UNITÉS PUISSANTES*

Ce que l'on appelle la mutation des affaires dans un effort des économies nationales vers une taille européenne s'accomplit au travers d'une concentration des entreprises et de leurs moyens.

Le regroupement des forces s'opère entre petites affaires ou au sein d'affaires moyennes. De grandes unités s'associent et tendent à des complexes plus grands, les capitaux dont on a besoin sont de plus en plus forts.

Pour ne parler que de la France il paraît évident que cette tendance vers une taille européenne et peut-être internationale va dans les prochaines années se traduire par l'apparition de groupes de plus en plus puissants. Là où existaient ou existent encore deux, trois, dix affaires capitalisant deux, trois, dix fois un milliard, il n'y aura plus un jour qu'une affaire capitalisant dix milliards, bientôt vingt ou cinquante.

Sur un marché financier cette tendance se traduira certainement par la substitution à de nombreuses affaires ayant 10.000, 25.000, 100.000 actions de groupes plus puissants avec 20.000.000 d'actions ou davantage.

La bourse de 1975-1980 verra certainement figurer à sa cote des affaires à beaucoup plus grandes capitalisations et offrant donc un potentiel d'activité boursière infiniment plus vaste.

Si le marché de Paris peut se voir actuellement reprocher un morcellement trop grand et s'il en résulte parfois de réelles difficultés d'intervention et une certaine étroitesse des transactions, il est probable que ceci va être bouleversé dans les années qui viennent et que nous connaitrons rapidement en Europe des transactions à l'échelle américaine car il y aura des affaires qui s'y prêteront.

IV. — *CONCENTRATION DU FINANCEMENT*

De toute évidence un tel débouché sur des sociétés beaucoup plus puissantes nécessite en contrepartie des financements également concentrés et à la taille des besoins. Nous assistons tous les jours à la création d'ensembles destinés à ces nécessités nouvelles. Il est naturel que concentration des besoins et concentration des moyens se traduisent par une concentration des marchés.

L'excessive centralisation française qui a fait la force de l'administration et en est aujourd'hui une faiblesse, l'établissement de moyens de communication en toile d'araignée autour de Paris, les réflexes de plusieurs générations habituées et organisées de façon à toujours tout faire au travers de Paris sont aujourd'hui à bien des points de vues des handicaps sérieux.

La Bourse : un groupe de commis au Marché à la Criée.
Document Compagnie des Agents de change - (Photo Lehodey).

Pour un marché des capitaux par contre ce handicap devient une force et une bourse est plus efficace que plusieurs bourses. La centralisation est ici un avantage et lorsque la bourse principale peut être prolongée par des places régionales comme c'est le cas en France au sein d'une compagnie unique, il est dès lors évident que la puissance de cette bourse et ses possibilités de drainage des ordres sont un avantage sérieux.

En France, à partir d'une situation de faits déjà centralisatrice, le réseau de transmissions des ordres est depuis longtemps rodé à cette convergence sur un lieu habituel, naturel de cotation.

Il apparaît que l'avenir des marchés financiers au fur et à mesure que leur rôle pourra croître devra s'appuyer sur des organisations comme celle de Paris. Nous pensons que la voie de Paris est donc toute tracée sous cet angle.

V. — *CONSIDÉRATIONS MONÉTAIRES ET ÉCONOMIQUES*

Sans prétendre que la place d'un marché financier doit être limitée à la taille du pays dont il ressort on peut tout de même considérer que tout marché financier doit pouvoir être assis sur une activité économique, monétaire et financière assez solide pour lui servir de support.

C'est évidemment la raison pour laquelle Londres ou New York ont pu atteindre le développement qu'ils ont connu.

Sous cet angle encore, force est de reconnaître que Paris bénéficie actuellement de possibilités que d'autres places ne pourraient avoir et qu'un large développement de son rôle est possible alors qu'il ne saurait être envisagé dans d'autres cas particuliers de marchés certes très actifs mais dont un accroissement du rôle serait dangereux pour l'économie qui les supporte.

VI. — *CONSIDÉRATIONS TECHNIQUES*

Nous ne pouvons ni ne voulons aborder des prospectives techniques mais nous devons malgré tout mentionner que la compagnie des agents de change est dotée à Paris d'un service d'ordinateurs sans cesse maintenu à la pointe du progrès technique et qu'elle a fait preuve de son adaptation aux nouvelles méthodes possibles de traitement de tous ses problèmes.

On ne peut prévoir en 1968 ce que sera dans cette matière 1978; on peut par contre penser que la bourse de Paris retirera tous les avantages possibles de techniques encore à inventer. La modestie nous interdit seule d'espérer que la compagnie des agents de change inventera elle-même ce que les techniques lui permettront de faire et qu'il y a sans doute là des pages nombreuses à découvrir.

VII. — *LA PLACE POSSIBLE DE LA BOURSE DE PARIS*

Les différentes considérations que nous venons de voir permettent de penser que Paris a un rôle certain à jouer comme un des pivots de choix autour duquel pourra s'organiser un marché financier européen.

Il est à souhaiter que de nombreuses et de plus en plus efficaces intercommunications s'établissent entre les places européennes. Plus Paris sera apte à rendre les meilleurs services comme marché financier indépendant et comme véritable centre de financement pour une économie dont les besoins grandiront sans cesse, plus il est évident qu'un échange constant avec les autres places sera désirable.

Par nature, par conception organique, par suite de l'héritage administratif de la France, la bourse de Paris présente des originalités précieuses. Sa structure et le milieu dans lequel elle est née et a pris sa personnalité la prédisposent à l'avenir, cependant que le cadre même de la France lui permet un rôle important.

Son passé porte à penser que les années qui viennent seront pour elle l'occasion, tout en conservant sa vocation de marché libre, de donner aux besoins nouveaux les solutions qui leur conviennent et de mettre un potentiel accru au service des demandes modernes.

Compagnie des agents de change, Paris. Central mécanographique : 5 ordinateurs I. B. M.
(Document Compagnie des Agents de change - Photo Lehodey).